

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **TILLE’S SA**, Rue du Quartier-Neuf 8, 1205 GENEVE
2.

Déclaration de faillite: 08.11.2010
3.

Suspension de faillite: 04.04.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.05.2011
5.

Avance de frais: CHF 4’290.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n’en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d’avances supplémentaires est réservée.

6.

Remarques: création et décoration horlogère, sertissage et guillochage ayant son siège à la rue du Quartier-Neuf 8, Genève
- Pour tout renseignement :

Groupe n°2 022/388.89.02

2010 001449 G / OFA2
- Office des faillites

1227 Carouge GE

00623271